



## Compte rendu réunion du 2 avril 2014

Comme vous le savez l'intersyndicale, toujours avec la volonté de sortir de la crise, a sollicité une réunion avec M Risdorfer et M Gaudy. Ce dernier conscient de l'urgence, a réagi rapidement en fixant la rencontre au lendemain 9h00, à l'antenne du conseil général de Béziers.

Pour commencer, sur le dossier du **temps de travail**, on nous expose le sondage ce qui engendre des heures de discussions sur les chiffres et les modalités. Il en découle que la direction prend enfin en compte le **80+10** en ce qui concerne le **24h** car nous insistons sur le fait qu'il est identique au 74+22 en terme du nombre d'heures mais plus orienté sur le 24h pour le personnel désireux de conserver ce régime. Le délai est trop important (2017) donc nous devons y travailler.

En ce qui concerne le **12h**, on commence sur 130G puis le service juridique nous explique que légalement on ne doit pas dépasser 129G. Quant à notre position, nous demandons exactement le même fonctionnement que le CODIS en ce qui concerne le régime de travail, en appuyant notre demande avec ce qui est inscrit dans notre audit, à savoir un principe d'équité entre les personnels. Les 127G sont refusées mais M Gaudy propose d'inscrire pour l'instant que les **129G seront négociables**, nous répliquons en lui expliquant qu'il serait bien plus simple et plus clair pour tout le monde de marquer dès à présent 127G ce qui apaiserait immédiatement la situation. Les embauches se chiffrent à 98 hors départs à la retraite mais évoluant en fonction du nombre de SPP en 12h.

**Pour le dossier réforme de la filière** : il nous est proposé de nommer 25 adjudants par an et on fera le point en 2018 pour nommer massivement tous les pompiers pouvant prétendre aux mesures transitoires. Notre logique est différente car nous trouvons plus judicieux de lisser ces nominations grâce à un échancier qui permettrait une transition simple et fluide. Nous devons nous montrer plus convaincants sur ce sujet.

**Pour les sanctions** : M Gaudy nous précise qu'étant donné qu'il y a eu des récidives il doit avoir l'accord du président du CG et de M le Préfet avant de se prononcer.

### **Notre ressenti sur cette réunion** :

Il faut bien comprendre que nous ne pouvons pas trouver une réponse favorable immédiatement sur tous les dossiers en une seule réunion. Nous allons devoir y travailler en expliquant les choses clairement et en développant nos arguments.

Nous tenons à **saluer le comportement de notre président du conseil d'administration** qui s'est montré à l'écoute et qui affiche une volonté de sortie de crise avec un dialogue, ce qui est déjà encourageant.

Nous vous demandons de la **patience**, le temps de poursuivre les négociations.  
N'oublions quand même pas que seules les deux revendications initiales ont été abordées. Nous ne nous permettrons pas de laisser de côté la troisième, à savoir "**le management**" et tous les dysfonctionnements s'y référant.

Nous préconisons le **déblocage des centres pour ne pas pénaliser les discussions.**

Nous précisons que rien n'a été signé pour l'instant car il s'agit d'une première phase de négociations.

Nous demandons à M Gaudy un second rendez-vous de travail pour faire avancer rapidement les dossiers.

### **Concernant la grève :**

Nous sommes toujours en grève et ne sachant pas si cette situation va durer dans le temps nous aimerions vous suggérer une organisation type de la garde pour cette période déstabilisante à plus d'un titre.

L'objectif est de permettre à tous de travailler dans les meilleures conditions. Il s'agit de cadrer nos horaires pour nous permettre de fonctionner en autonomie tout en nous montrant responsables et respectueux de nos conditions de travail, pour le bien-être de tous.

**8h-9h** : montée en voiture

**9h-10** : rassemblement en salle de cours pour faire un point quotidien avec les consignes, les évolutions, échanger les ressentis, les opinions, planifier la garde et contacter les autres centres au besoin.

**10h** : séance de sport

**14h** : entretien du matériel, des camions et des locaux pour respecter l'hygiène et le travail dans de bonnes conditions.

**16h** : séance de sport

Concernant le sondage que vous avez reçu avec votre fiche de paye, nous vous demandons de ne pas y répondre car il ne correspond aucunement à un travail effectué avec les partenaires sociaux, et à ce titre, il doit être considéré comme nul et non avenue.

**Nous vous demandons de nous faire confiance pour être votre meilleur soutien et porte-parole pour défendre NOS intérêts.**

**Rachid BAALI**



**Sébastien GAL**



**Jérôme RAYNAL**



**Fabrice ARMAND**

